



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :  
l'enseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au  
SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée  
et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 10-févr.-2021

Date de révision 10-févr.-2021

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

Nom du produit POWER KLEEN; FILTER CLEANER; 5 GALLON

### Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 99-0640

N° ID/ONU UN1760

Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent de nettoyage pour filtre à air de voiture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fournisseur

K&N Engineering, Inc.  
1455 Citrus Street  
Riverside, CA 92507  
+1 469-805-6936

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

## 2. Identification des dangers

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1	Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	

### Éléments d'étiquetage

#### Danger

#### Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et ensuite se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef.

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans un réceptacle à déchets approuvé.

**Autres renseignements**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Métasilicate de disodium	6834-92-0	1-6	-	-
éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium	64-02-8	0.5-3	-	-

### 4. Premiers soins

**Description des premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
<b>Inhalation</b>	Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire. Consulter immédiatement un médecin. Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	Consulter immédiatement un médecin. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** Sensation de brûlure.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Attention! Matière corrosive. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Autres renseignements** Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Protéger de l'humidité. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

### **Limites d'exposition professionnelle biologique**

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Écran de protection du visage. Lunettes de protection à fermeture étanche.

**Protection des mains** Gants imperméables. Porter des gants appropriés.

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Rose, Liquide transparent
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Rose
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	> 12	Aucun connu
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	1.06	Aucun connu
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau	Aucun connu
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

### Autres renseignements

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées. Matières incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. (sur la base des composants). Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Toux ou respiration sifflante. Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité.

#### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Métasilicate de disodium	= 1153 mg/kg ( Rat )	-	-
éthylènediaminetétraacetate-de-tétrastodum	= 1658 mg/kg ( Rat )	-	-

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Risque de lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Métasilicate de disodium 6834-92-0	-	LC50: =210mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-
éthylènediaminetétraacetate-de-tétrastodum 64-02-8	EC50: =1.01mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =41mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =59.8mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

## 14. Informations relatives au transport

### DOT

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	B2, IB2, TII, TP2, TP27
Polluant marin du DOT	NP
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métilicate de sodium), 8, II
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

### TMD

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	16
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métilicate de sodium), 8, II

### IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
Code ERG	8L
Dispositions particulières	A3, A803
Désignation	UN1760, Liquide corrosif, n.s.a. (Métilicate de sodium), 8, II

### IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	II
EmS-N°	F-A, S-B
Dispositions particulières	274
Polluant marin	NP
Désignation	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métilicate de sodium), 8, II

## 15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Règlements internationaux



**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**LIS/LES** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Triphosphate de pentasodium 7758-29-4	-	X	X
Propylène glycol 57-55-6	X	-	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** Non applicable

## 16. Autres informations

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b> 3	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 10-févr.-2021

**Date de révision** 10-févr.-2021

**Note de révision** Libération initiale.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**